



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 11 juillet 2023

PV N° 06/2023

Étaient présents :

M. Pierre BARTHET, Simon BOILLOT-COLLETTE, Thomas CAMELOT, Charley CHOPARD, Charles PIQUARD, Michel SAINT-HILLIER, Nicolas TIROLE.

Était absent excusé : Yohan PERROT.

Nombre de membres

En exercice : 8

Présents : 7

Absent : 1

Ayant donné procuration : 0

Secrétaire de séance : Simon BOILLOT-COLLETTE.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20h00.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu de la séance du 20 juin 2023 et signature du Procès-verbal,
- Nomination d'un secrétaire de séance,
- Dossier Urbanisme,
- Dossier Travaux bâtiments,
- Dossier Voirie,
- Dossier Lotissement Champs Fleuris,
- Dossier Lotissement Verger de l'Aigle,
- Dossier Location appartements communaux,
- Dossier Scolaire,
- Dossier Finances,
- Dossier Assainissement,
- Dossier Déchets,
- Dossier Achats,
- Dossier Bibliothèque,
- Dossier « Nettoyons la nature »,
- Dossier Cartes Avantages Jeunes,
- Dossier Vacances du personnel,
- Dossier Commission Départementale de la sécurité routière,
- Dossier Sécheresse – Feux de forêt,
- Dossier Agression des Elus,
- Délibérations.

1/ Approbation du compte rendu de la réunion du 20 juin 2023 et signature du Procès-Verbal

Le compte rendu a été envoyé préalablement à la réunion à l'ensemble des élus et ne fait l'objet d'aucune observation. Il est approuvé à l'unanimité.

2/ Dossier Urbanisme

Deux dossiers ont été acceptés par le service ADS de la CCDB :

- Installation de panneaux photovoltaïques.
- Ouverture et agrandissement de fenêtres.

3/Dossier Travaux bâtiments

- Finition d'aménagement de l'appartement F3 récemment reloué.
- Toiture de l'église : en cours ; récupération des eaux pluviales par pose de chéneaux (entreprise RICHARD et CUENOT).
- Quelques travaux sont à prévoir à l'école primaire durant les vacances.

4/Dossier Voirie

- Gestion des eaux pluviales rue de la Liberté : travaux en cours, pas de difficultés particulières suite à la dernière réunion de chantier.
- Dossiers à traiter avec le Cabinet COQUARD :
 - Alignement rue des Rosiers, propriété M. FRESARD
 - Rue des Eglantiers, propriété M. CHOPARD
 - Rue des Eglantiers, terrain à bâtir
 - Rue du Bois du Roi, propriété M. MARADAN.

5/Dossier Lotissement Champs Fleuris

L'entreprise PUSARD doit terminer cette semaine.
Reste à effectuer le bornage avec le Cabinet COQUARD.

6/Dossier Lotissement Verger de l'Aigle

Construction de M. BEL en cours.
Prévoir rendez-vous avec le SYDED pour éclairage public.

7/Dossier Location appartement F4 – 1^{er} étage

-Suite à sa demande de congé, l'appartement F4 occupé par Monsieur RICHARD sera libre à compter du 1^{er} septembre 2023.

-Afin de régler quelques conflits de voisinage entre locataires (chien, chats, bruits) une convocation en mairie sera envoyée aux intéressées.

8/Dossier Scolaire

Le conseil d'école a eu lieu le 29 juin :

Le Directeur, M. LECONTE s'en va. Il sera remplacé par une directrice, Madame BRUKERT Sabrina.

Les effectifs pour la prochaine rentrée sont stables.

Les dérogations scolaires sont examinées par la communauté de communes.

Quelques travaux sont à prévoir.

9/Dossier Finances

-Monsieur le Maire donne l'état des finances au 30 juin 2023 pour la commune, la forêt et les lotissements.

Il indique le montant des sommes qui seront réclamées par la DDT du DOUBS, pour la taxe d'aménagement.

-Pour favoriser l'accès à un logement décent, adapté et abordable, le Département du Doubs sollicite l'aide volontaire des communes à hauteur de 0,61 € par habitant pour le fonds de solidarité pour le logement et de 0,30 € par habitant pour le fonds d'aide aux accédants à la propriété en difficulté.

Les membres du conseil décident de ne pas donner suite à cette demande.

-Vente d'un terrain au lotissement Verger de l'Aigle : la signature interviendra chez le Notaire le 17 juillet 2023.

10/Dossier Assainissement

-Depuis le 1^{er} janvier 2023, la CCDB a pris la compétence en matière d'assainissement.

Toutefois, elle sollicite l'aide des communes pour continuer de réaliser le rôle d'assainissement à partir du listing de la consommation d'eau potable établi par Gaz et Eaux. En cas d'accord, elle versera à ce titre 3,07 € par facture.

Les membres du conseil sont favorables à cette demande.

-Le coût du contrôle d'assainissement après un premier avis de non-conformité est fixé à 139 € TTC.

-Mise en place de la participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC) :

C'est une redevance exigible à compter de la date de raccordement au réseau d'eaux usées. L'unité de base est fixée à 9 € par m² de surface « plancher » créée.

La PFAC sera donc proportionnelle à la surface habitable et sera ainsi déterminée : 9 € x nombre m2 surface de plancher habitable.

11/Dossier Déchets

-Présentation du rapport d'activité 2022 : ce rapport est consultable sur demande, en Mairie.

12/Dossier Achats

-Achat de 2 panneaux « route barrée » et 7 « déviation » à la Ste PROLIANS.

La livraison doit intervenir prochainement.

-Achat de peinture routière 490,20 € HT

-La demande d'achat d'un taille-haie déposée par les employés communaux est acceptée. Des devis sont demandés.

13/Dossier Bibliothèque

Suite à la réunion du 6 juillet 2023, des propositions ont été faites pour relancer ce service aux écoles et à la population.

Une information sera faite pour détailler ces mesures.

14/Dossier Nettoyons la nature

Cette action interviendra le 22 septembre 2023. La participation des écoles sera demandée.

Le Centre Leclerc de Valdahon coordonnera la journée.

15/Dossier Cartes Avantages Jeunes

Les personnes souhaitant bénéficier de la carte Avantages jeunes doivent s'inscrire en Mairie avant le 31 juillet 2023 soit par

-demande écrite déposée au secrétariat de mairie

-soit par mail : mairie@osse.fr

Merci d'indiquer les noms et prénom de(s) enfant(s), la date de naissance et un n° de téléphone.

16/Dossier vacances du personnel

Thierry sera en congés du 18 juillet au 6 août

Éric du 4 au 22 septembre.

17/Dossier Commission départementale de la sécurité routière

Pour faire suite au retour de 80 à 90 km/h sur certaines routes, un listing doit être envoyé à la mairie pour faire le point sur les modifications.

18/Dossier feux de forêt

Une nouvelle affiche est apposée au tableau d'affichage de la Mairie

19/Dossiers chats errants

La campagne de stérilisation des chats errants est terminée.

4 chattes et 7 chats ont été traités.

Le coût de l'opération prévue a été respecté (1000 €).

20/Dossier Délibération

Une délibération a été examinée par le Conseil et a fait l'objet d'un vote défavorable.

2023-35 : Adhésion à un service d'éclairage public proposé par le SYDED

Cette délibération est affichée au panneau d'affichage de la Mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Simon BOILLOT-COLLETTE

Charles PIQUARD